Contrat d'abonnement

Le présent Contrat d'abonnement (« **Contrat** ») s'applique aux abonnements souscrits aux options de Conduite automatique (supervisée) et de Conduite entièrement automatique (supervisée) (chacune étant une « **Fonctionnalité** ») avec l'entité Tesla mentionnée en bas de page (« **Tesla** », « **Entité Tesla** » ou « **nous** », « **nos** », « **notre** »). Ces Fonctionnalités sont des programmes d'assistance conducteur avancés, conçus pour améliorer la sécurité et le confort au volant.

Disponibilité; usage. Les fonctions, caractéristiques, exigences opérationnelles et contraintes techniques sont décrites dans le manuel d'utilisation et sont susceptibles de varier en fonction de la configuration du véhicule, du matériel, de la version logicielle, du pays, des homologations réglementaires, du modèle, de la finition et de l'année-modèle. Pour plus d'informations, rendez-vous sur https://www.tesla.com/fr_fr/support/full-self-driving-subscriptions .

Ces Fonctionnalités ne sont chacune disponibles que dans certains pays où leur utilisation a été approuvée ; elles sont automatiquement désactivées en dehors de ces pays. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet à l'adresse https://www.tesla.com/fr_fr/support/full-self-driving-subscriptions .

Activation ; début de la facturation. Si vous vous êtes abonné lors de la commande de votre véhicule Tesla, la facturation ne commence pas avant la livraison du véhicule. Si votre abonnement nécessite une mise à jour logicielle, nous vous en informerons dès qu'elle sera disponible et vous donnerons accès à la Fonctionnalité après son installation. Le cas échéant, aucun frais d'abonnement ne vous sera facturé avant l'installation. Si votre abonnement ne nécessite pas de mise à jour logicielle, la facturation commence dès la souscription.

Vigilance active ; votre responsabilité. Chacune des Fonctionnalités nécessite une vigilance active de la part du conducteur, qui doit garder les yeux sur la route, les Fonctionnalités ne rendent pas le véhicule autonome. Lors de l'utilisation de ces Fonctionnalités, vous, ainsi que tout conducteur à qui vous autorisez l'utilisation du véhicule, demeurez responsable de la conduite dans le respect des règles de sécurité routière et vous devez vous conformer aux limitations de vitesse, aux péages, aux règles de stationnement et à toute autre réglementation du code de la route. Il vous appartient de vous assurer que tout conducteur que vous autorisez utilise la Fonctionnalité souscrite conformément au Contrat et qu'il a reçu les instructions nécessaires concernant sa responsabilité liée à l'utilisation de ladite fonctionnalité.

Il vous incombe de vous assurer que vous-même et tous les conducteurs que vous autorisez n'utilisez la Fonctionnalité souscrite que lorsque son usage est sûr et légal. Vous devez prendre connaissance des consignes de vigilance décrites dans le manuel d'utilisation, à la rubrique https://www.tesla.com/ownersmanual/ .

Il vous incombe de respecter toutes les exigences applicables en matière d'assurance liées à l'utilisation de la Fonctionnalité souscrite et (si vous n'êtes pas le propriétaire du véhicule) de vous assurer que vous êtes dûment autorisé à souscrire et à utiliser ladite Fonctionnalité.

Tesla France, société à responsabilité limitée à associé unique, immatriculée au RCS de Bobigny sous le numéro 524 335 262, d ont le siège social est situé 150 Boulevard Victor Hugo, 93400 St Ouen, France
T: +33(0)185640123
E : FranceHQ@tesla.com
SIRET: 524335 262 00431
Numéro de TVA:FR60524335262
Identifiant Unique ADEME:FR387472_15MKHK
Tesla, Inc.©2026

Vous vous engagez à ne pas tenter de contourner, de désactiver ou de perturber le fonctionnement, la sécurité ou l'intégrité prévus des Fonctionnalités, ni les restrictions et contraintes techniques qui déterminent la disponibilité ou le comportement des Fonctionnalités en fonction du pays ou de la région. Aucune disposition de la présente clause ne limite la responsabilité de Tesla en cas de défauts du véhicule ou des Fonctionnalités, ni en cas de manquement à nos obligations contractuelles.

Paiements ; ajustement des prix. Il vous incombe de régler vos frais d'abonnement dans les délais, dans leur intégralité et conformément à nos conditions de paiement applicables aux services (« **Conditions de paiement des services** »), disponibles à l'adresse https://www.tesla.com/fr_fr/legal/terms . Tous les frais, coûts et autres montants dus en vertu du présent Contrat s'entendent TTC (TVA comprise). En cas de paiement refusé ou de rejet de la transaction, nous nous réservons le droit de suspendre la Fonctionnalité jusqu'à ce que le paiement soit effectué, après vous avoir adressé un avis et accordé un délai raisonnable.

Nous nous réservons le droit d'augmenter ou de réduire, de temps à autre, le prix de l'abonnement à la Fonctionnalité souscrite afin de l'adapter à l'évolution des coûts déterminants pour le calcul du prix, par exemple pour tenir compte des modifications des taxes ou des redevances réglementaires applicables, de l'évolution des coûts liés aux services de tiers, aux technologies ou à l'infrastructure utilisés pour la Fonctionnalité souscrite, ou de l'inflation générale, y compris les fluctuations de cours monétaires, ainsi que des variations des coûts d'exploitation. Nous ne modifierons les prix que dans la mesure où la hausse des coûts n'est pas compensée par une réduction des coûts dans un autre domaine, ou où une baisse des coûts est compensée par une hausse dans un autre domaine. Nous vous informerons de tout ajustement de prix à l'avance, au moins un mois avant son entrée en vigueur. Si vous n'acceptez pas une augmentation de prix, vous pouvez résilier le Contrat à compter de la date d'entrée en vigueur de cette augmentation en résiliant la Fonctionnalité souscrite avant que le nouveau prix ne prenne effet. Nous vous rembourserons au prorata les frais d'abonnement payés d'avance pour la période postérieure à la date effective de résiliation.

Durée ; résiliation ; suspension. Votre abonnement sera automatiquement renouvelé aux mêmes conditions pour les périodes de facturation mensuelles suivantes, jusqu'à ce que vous ou nous y mettions fin conformément au Contrat. Vous pouvez résilier la Fonctionnalité souscrite à tout moment, avec effet à la fin de la période de facturation mensuelle en cours ; les frais d'abonnement déjà payés pour cette période ne seront pas remboursés. Vos droits de rétractation prévus par la loi demeurent inchangés.

Sauf disposition contraire dans le présent Contrat et sans préjudice de notre droit de résiliation pour motif valable, nous pouvons résilier le présent Contrat moyennant un préavis de 14 jours avant la fin de votre période de facturation en cours. Si nous résilions le Contrat pour des raisons autres qu'une violation significative de votre part, un défaut de paiement ou un prélèvement refusé, nous vous rembourserons au prorata les frais d'abonnement prépayés correspondant à la période postérieure à la date d'effet de la résiliation.

Tesla, Inc.©2026

Nous pouvons mettre en place des dispositifs techniques visant à suspendre temporairement l'accès à la Fonctionnalité souscrite si une utilisation abusive ou inattentive est détectée (par exemple, lorsque le véhicule détecte que le conducteur ignore de manière répétée les avertissements l'invitant à rester vigilant). Vous trouverez plus d'informations dans le manuel du propriétaire. Toute suspension sera proportionnelle au risque sous-jacent et n'affectera pas vos droits légaux.

Modifications du présent Contrat. Nous nous réservons le droit de modifier le Contrat pour l'une des raisons suivantes : (i) pour combler des vides contractuels apparus après la conclusion du Contrat et qui entraînent des difficultés importantes dans la poursuite de la prestation de la Fonctionnalité souscrite ; (ii) pour adapter le Contrat aux modifications de la législation applicable ou à des décisions judiciaires ; (iii) pour rétablir l'équilibre entre les obligations des deux parties si des changements imprévisibles dans l'environnement juridique ou commercial perturbent significativement cet équilibre ; (iv) pour toute autre raison équivalente.

Nous vous informerons de toute modification proposée au Contrat via votre compte Tesla, l'application Tesla et/ou par e-mail au moins 30 jours avant la date d'entrée en vigueur prévue.

En cas de désaccord avec une modification, vous pouvez résilier le Contrat sans frais avec effet à compter de la date d'entrée en vigueur de ladite modification, en nous en informant avant que celle-ci ne prenne effet. Si vous résiliez le présent Contrat au titre de la présente clause, nous vous rembourserons au prorata les frais d'abonnement déjà payés correspondant à la période postérieure à la date d'effet de la résiliation.

Toute modification du prix de l'abonnement ne sera effectuée que conformément aux conditions énoncées dans la section « Paiements ; ajustement des prix ».

Disponibilité des mises à jour ; conséquences du défaut d'installation des mises à jour. Nous proposerons de temps à autre des mises à jour à distance pour la Fonctionnalité souscrite, par exemple pour ajouter de nouvelles fonctions, améliorer celles qui existent déjà, renforcer la sécurité ou garantir le bon fonctionnement de la Fonctionnalité. Ces mises à jour sont généralement envoyées via Wi-Fi ou autres connexions de données et peuvent entraîner des frais supplémentaires de connexion que vous devrez prendre en charge. Si nous vous avons informé d'une mise à jour et des conséquences de son absence d'installation, nous ne sommes pas responsables de tout défaut de conformité résultant uniquement de votre refus d'installer cette mise à jour dans un délai raisonnable, sauf si nous avons fourni des instructions insuffisantes. Nous pouvons également suspendre la fourniture de la Fonctionnalité si vous n'installez pas une mise à jour nécessaire pour des raisons de sécurité et/ou juridiques dans le délai indiqué dans les informations relatives à la mise à jour, et ce jusqu'à ce que l'installation de cette mise à jour soit terminée.

Il se peut que des mises à jour logicielles ne soient plus proposées pour votre véhicule, ou qu'elles n'incluent pas toutes les fonctions existantes ou nouvelles, en raison de l'âge, de la configuration, de la capacité de stockage de données ou des composants de votre véhicule, une fois la garantie de celui-ci expirée. Nous déclinons toute responsabilité concernant les pièces, la main-d'œuvre ou tout autre coût nécessaire à la mise à jour ou à la mise à niveau du véhicule afin qu'il puisse

Tesla, Inc.©2026

bénéficier de ces mises à jour, ainsi que pour tout problème survenant sur le véhicule après l'installation de mises à jour logicielles et résultant d'un matériel obsolète, défectueux (sauf dans les cas couverts par la garantie de votre véhicule) ou endommagé.

Aucune disposition de la présente clause ne limite vos droits légaux impératifs, y compris les dispositions légales impératives dont vous pourriez bénéficier en cas de défauts de votre véhicule ou de la Fonctionnalité souscrite, ou en vertu des lois applicables en matière de garantie ou de responsabilité du fait des produits.

Modifications de la Fonctionnalité. Nous nous réservons le droit de modifier, d'ajouter ou de supprimer des fonctions de la Fonctionnalité souscrite si cela se justifie. Les motifs valables sont les suivants : (i) l'adaptation de la Fonctionnalité à un nouvel environnement technique ou à une augmentation du nombre d'utilisateurs, (ii) l'amélioration de la sûreté, de la sécurité, des performances ou des fonctions de la Fonctionnalité, (iii) la mise en œuvre de modifications requises par la loi, des décisions de justice ou des directives réglementaires, (iv) la prise en compte de l'arrêt, de la modification ou du remplacement de services, de technologies ou d'infrastructures tiers utilisés par la Fonctionnalité souscrite, (v) l'amélioration de la maniabilité ou de l'expérience utilisateur de la Fonctionnalité souscrite, ou (vi) toute autre raison équivalente. Nous n'apporterons des modifications que si celles-ci ne vous occasionnent aucun frais et nous vous en informerons avant leur entrée en vigueur.

En cas de modification ayant une incidence plus que mineure sur votre accès à la Fonctionnalité souscrite ou sur son utilisation, vous aurez le droit de résilier le Contrat sans frais ; nous vous informerons de ce droit de résiliation en même temps que nous vous communiquerons les détails de la modification.

Manuel du propriétaire. Vous reconnaissez avoir reçu le manuel d'utilisation applicable sur notre site Web. Le manuel du propriétaire est également accessible à partir de l'écran tactile de votre véhicule et explique le fonctionnement de votre véhicule, y compris les options, les caractéristiques et le matériel applicables.

Garantie. Si vous êtes un consommateur au sens du droit de la consommation, vos droits en cas de défauts ou de non-conformité de la fonctionnalité souscrite sont régis par la législation en vigueur.

Si vous n'êtes pas un consommateur au sens du droit de la consommation, votre seul et unique droit en cas de défaut ou de non-conformité de la Fonctionnalité souscrite est le droit de demander que celle-ci soit mise en conformité dans un délai raisonnable et avec des efforts économiquement raisonnables. Si Tesla n'est pas en mesure de remédier au problème ou à la non-conformité dans un délai raisonnable ou avec des efforts économiquement raisonnables, vous pouvez résilier le Contrat.

Limitation de la responsabilité. La responsabilité de Tesla pour les violations du présent Contrat est exclue, sauf pour les exceptions suivantes :

Tesla, Inc.©2026

(i) Les limitations de responsabilité ne s'appliquent pas (i) aux préjudices résultant d'une atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé, dans la mesure où ceux-ci résultent d'un manquement par négligence à une obligation de la part de Tesla, de son représentant légal ou de son agent d'exécution, (ii) en cas de dissimulation frauduleuse de vices, (iii) en cas de responsabilité pour des manquements aux dispositions des lois relatives à la responsabilité du fait des produits auxquelles il n'est pas permis de déroger, (iv) aux dommages résultant d'un manquement intentionnel ou d'une négligence grave de la part de Tesla, de son représentant légal ou de son agent d'exécution.

(ii) Comme indiqué dans les dispositions spécifiques à chaque pays ci-dessous.

Dans la mesure où notre responsabilité est exclue ou limitée conformément aux dispositions de la présente clause, cela s'applique également à nos employés, représentants et aux personnes agissant sous notre responsabilité.

Transfert de la Fonctionnalité ; vente du véhicule ; fin du bail. La Fonctionnalité souscrite est associée à votre compte Tesla et au véhicule pour lequel vous vous êtes abonné. Le Contrat et votre droit d'utiliser la fonctionnalité souscrite vous sont personnellement réservés et ne peuvent être cédés ou transférés à un tiers sans notre accord écrit préalable. Si vous vendez votre véhicule ou le cédez à un tiers, ou si votre bail arrive à échéance, vous devez résilier la Fonctionnalité souscrite avant la cession ou la fin du bail. Si vous ne le faites pas, vous pourriez rester redevable des frais d'abonnement et des autres frais engagés dans le cadre de la Fonctionnalité souscrite. Il vous incombe de supprimer toutes les données personnelles et tous les contenus (y compris les paramètres personnels et les données enregistrées) de votre véhicule avant de le vendre ou de le céder.

Droit applicable ; cessibilité. Le présent Contrat est régi par le droit du pays de l'entité Tesla et doit être interprété conformément à celui-ci. Si vous êtes un consommateur au sens du droit de la consommation, ce choix de la loi applicable ne prévaut pas sur les protections légales obligatoires dont vous bénéficiez en vertu de la législation du pays où vous avez votre résidence habituelle. Le présent Contrat remplace tout accord antérieur, toute déclaration orale ou écrite, toute négociation ou toute communication concernant la Fonctionnalité souscrite. Nous pouvons, à notre entière discrétion, céder le présent Contrat à l'une de nos entités affiliées. Ce transfert ne porte pas atteinte à vos droits en vertu du présent Contrat ou de la législation applicable.

Litiges. En cas de litige vous opposant à nous, nous examinerons ensemble toutes les possibilités de règlement à l'amiable. À défaut d'un accord à l'amiable, les parties s'engagent à porter tout litige de ce type devant le tribunal compétent désigné par les lois régissant le présent Contrat. Si vous êtes un consommateur au sens du Code de la consommation, vous pouvez également saisir les tribunaux du lieu où vous êtes domicilié. Nous ne sommes ni tenus ni disposés à participer au règlement des litiges avec les particuliers par le biais de tout mode alternatif de résolution des

Tesla, Inc.©2026

litiges, sauf disposition contraire prévue dans les dispositions spécifiques à chaque pays ci-dessous.

Dispositions spécifiques à chaque pays. Les dispositions nationales suivantes s'appliquent au présent Contrat :

(i) Si le présent Contrat est couvert par la législation **française** :

a. **Limitation de la responsabilité :** La responsabilité de Tesla n'est ni exclue ni limitée à l'égard des parties qui concluent le présent Contrat en tant que consommateur au sens de l'article liminaire du Code de la consommation français.

b. **Litiges :** Si vous êtes un consommateur au sens de l'article liminaire du Code de la consommation français, il vous est possible de saisir le Médiateur de la consommation pour tout litige relevant du présent Contrat, conformément aux articles L. 611-1 et suivants du Code de la consommation.

c. **Cessibilité :** Si nous cédons le présent Contrat à l'une de nos entités affiliées, vous donnez expressément votre consentement à cette cession, quelle que soit la date à laquelle elle intervient, et vous acceptez expressément de libérer pour l'avenir la partie contractante actuelle de Tesla de toute obligation découlant du présent Contrat, conformément à l'article 1216-1 du Code civil français. Si vous êtes un consommateur au sens de l'article liminaire du Code de la consommation français, veuillez noter qu'une telle cession ne saurait entraîner une quelconque restriction de vos droits en vertu du présent Contrat.

Tesla, Inc.©2026

Droit de rétractation. Vous ne pouvez vous rétracter du présent Contrat que si vous êtes (1) un consommateur au sens du droit de la consommation et (2) avez conclu le présent Contrat exclusivement par un moyen de communication à distance (par exemple, en ligne), sous réserve des conditions énoncées dans le modèle ci-dessous. Votre droit de rétractation peut avoir expiré si vous (1) avez expressément consenti à ce que Tesla commence à fournir la Fonctionnalité souscrite avant l'expiration du délai de rétractation, et (2) avez reconnu que vous perdez votre droit de rétractation dès que Tesla a commencé à fournir la Fonctionnalité, et (3) Tesla vous a fourni une confirmation de votre consentement exprès et de votre acceptation préalables sur un support durable.

Informations sur l'exercice du droit à rétractation

Droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours.

Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier, Tesla France SARL, 150, boulevard Victor Hugo, 93400 St-Ouen, France, EU-customerhappiness@tesla.com, de votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire.

Vous pouvez également exercer votre droit de rétractation en ligne à l'adresse www.tesla.com/fr_fr/contactus/withdraw. Si vous utilisez cette fonctionnalité de rétractation en ligne, nous vous enverrons, dans un délai raisonnable, sur un support durable (par exemple par courrier électronique), un accusé de réception contenant des informations sur le contenu de votre déclaration de rétractation ainsi que la date et l'heure de son envoi.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de la rétractation

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par nous) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.

Tesla, Inc.©2026

Modèle de formulaire de rétractation

(si vous souhaitez vous rétracter du contrat, veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire)

A l'attention de: Tesla France SARL, 150, boulevard Victor Hugo, 93400 St-Ouen, France, EU-customerhappiness@tesla.com

Je/Nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de service (*) ci-dessous

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

[*] Supprimez la mention inutile

Tesla, Inc.©2026